

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 7 décembre 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Échiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Henri-Pierre BABEAU, Iréna BARDINET, Mathieu BÉRARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Julie MÉNARD, Gilbert NASARRE jusqu'à 19h45, Garance PATARIN-CHAPENOIRE à partir de 18h45, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Sylvie AULIVIER (Pouvoir donné à Iréna BARDINET), Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Sandrine PASSEBON (Pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU) et Garance PATARIN-CHAPENOIRE jusqu'à 18h45 (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU).

**Absents :** Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER.

**Secrétaire de séance :** Jacqueline GATTEPAILLE

**OBJET : débat d'orientation budgétaire 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2312-1, L2313-1, L2313-2, L5211-36, L5217-10-4, D2313-3 et d5211-18-1 ;

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2024 ;

Considérant le débat qui s'est tenu lors de la séance du Conseil municipal en date du 15 décembre 2023 ;

**Après en avoir délibéré, il est demandé au Conseil Municipal :**

- **d'approuver la tenue du débat d'orientation budgétaire 2024,**
- **d'autoriser le Maire à signer tout acte et à prendre toute décision nécessaire à l'application de la présente délibération.**

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**

Fait et délibéré le 15 décembre 2023



Le Maire,  
Thierry DEVAUTOUR

La secrétaire de séance,  
Jacqueline GATTEPAILLE

Certifié exécutoire.  
Reçu en Préfecture le : **23 FEV. 2024**  
Notifié ou publié le : **23 FEV. 2024**

Annexe à la délibération n°CM20231215-027 du Conseil Municipal du 15 décembre 2023



Commune d'Echiré  
(Département des Deux-Sèvres)

## Rapport d'orientation budgétaire 2024

Séance du 15 décembre 2023

La préparation de l'année 2024 est marquée par un contexte national et international incertain rendant les perspectives sociales et économiques très complexes et les évolutions financières et budgétaires très imprévisibles.

Nous voterons au conseil municipal de fin janvier 2024 un budget qui prendra en compte les orientations et décisions que nous avons prises depuis le début de notre mandat et dont l'impact sera structurant pour l'organisation de notre commune durant les prochaines années.

Ainsi, nous confirmerons nos actions :

- pour un environnement durable. Nous sommes engagés sur le développement des énergies renouvelables, sur l'isolation thermique, sur la plantation des haies et des forêts, sur le recyclage des biens ;
- pour le développement des offres de commerce et de services. Après la construction du CPI, l'ouverture d'une ressourcerie-recyclerie, l'accueil de nouveaux professionnels, nous sommes engagés dans l'extension de la maison de santé et l'ouverture d'une nouvelle gendarmerie ;
- pour le renforcement de nos démarches d'animations et de liens sociaux. Nous maintiendrons nos capacités d'accueil et de soutien auprès des plus fragiles, et engagerons l'évolution du logis des Ourneaux dans son rôle d'animation et de locaux associatifs.

## 1) Investissement

Nous poursuivons la construction de notre commune dans son rôle de pôle d'équilibre et d'attractivité défini par le SCOT de la CAN au sein du territoire Nord de l'Agglomération.

Nous prévoyons donc (soit par les Restes à Réaliser 2023, soit dans le budget 2024) :

### Equipements :

- Accueil d'une caserne de gendarmerie,
- Agrandissement Maison de santé

### Voiries et Réseaux :

- Travaux Aménagement Ternanteuil
- Travaux Gd Rue et Place de l'Eglise

### Développement Durable :

- Plantations et créations de haies et de micro-forêts
- Isolations thermiques
- Energies Renouvelables

### Urbanisme :

- Développement de l'habitat,
- Mobilités

### Numérique :

- Equipements de Sécurité
- Renouvellement des équipements

En recette, nous déposerons des demandes de financements auprès de l'Etat, de la Région, du Département ou de la CAN en fonction des politiques territoriales mises en œuvre.

## 2) En fonctionnement

Nous voterons notre budget sans évolution des taux de fiscalité. La discussion sur les taux de fiscalité aura lieu en mars.

Nous devons être très vigilants sur l'évolution de nos décisions qui créent ou augmentent nos charges de fonctionnement. L'évolution des attentes exprimées auprès de la collectivité prolonge les évolutions comportementales et sociétales vers plus d'individualisme et de dépendance à l'action publique qui pourrait se substituer aux responsabilités individuelles ou familiales. Nous ne pouvons pas laisser espérer que la collectivité peut ou doit intervenir sur tous les domaines abandonnés par le manque de courage, de civisme ou d'engagement.

Le maintien de la qualité de notre budget de fonctionnement est essentiel pour permettre des évolutions dans la politique et l'organisation communales et pour maintenir nos capacités d'investissement.

### **3) Endettement.**

Notre endettement sur le budget principal est de 1 906 keuros avec un taux moyen de 2.05% et une durée de désendettement de 2.4 ans.

Notre endettement sur le budget des locaux professionnels est de 1 378 keuros avec un taux moyen de 1,76% et une couverture des emprunts par des loyers.

Nous ne souscrivons pas de nouvel emprunt en 2024.

**Rester une collectivité d'ambition et de projet nécessite de conserver et développer les capacités d'agir.**